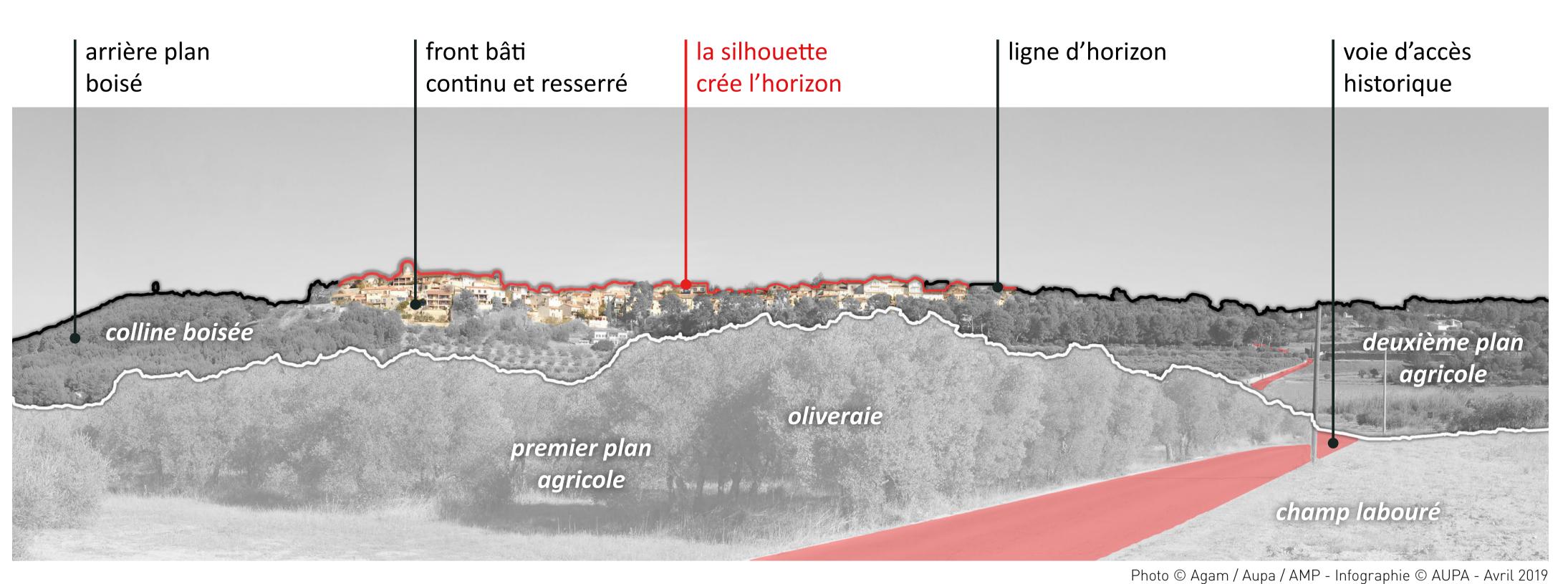
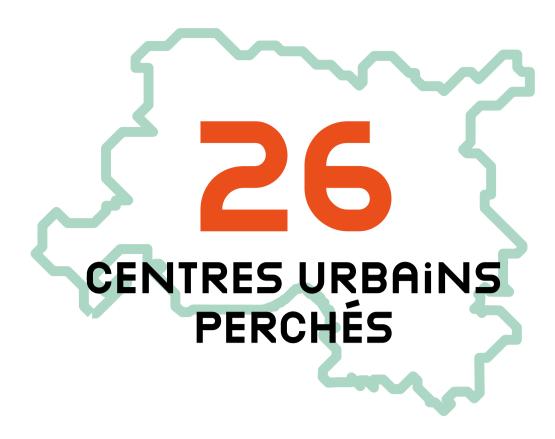
CENTRES URBAINS PERCHES

L'EXEMPLE DE VELAUX





AiX-MARSEILLE-PROVENCE

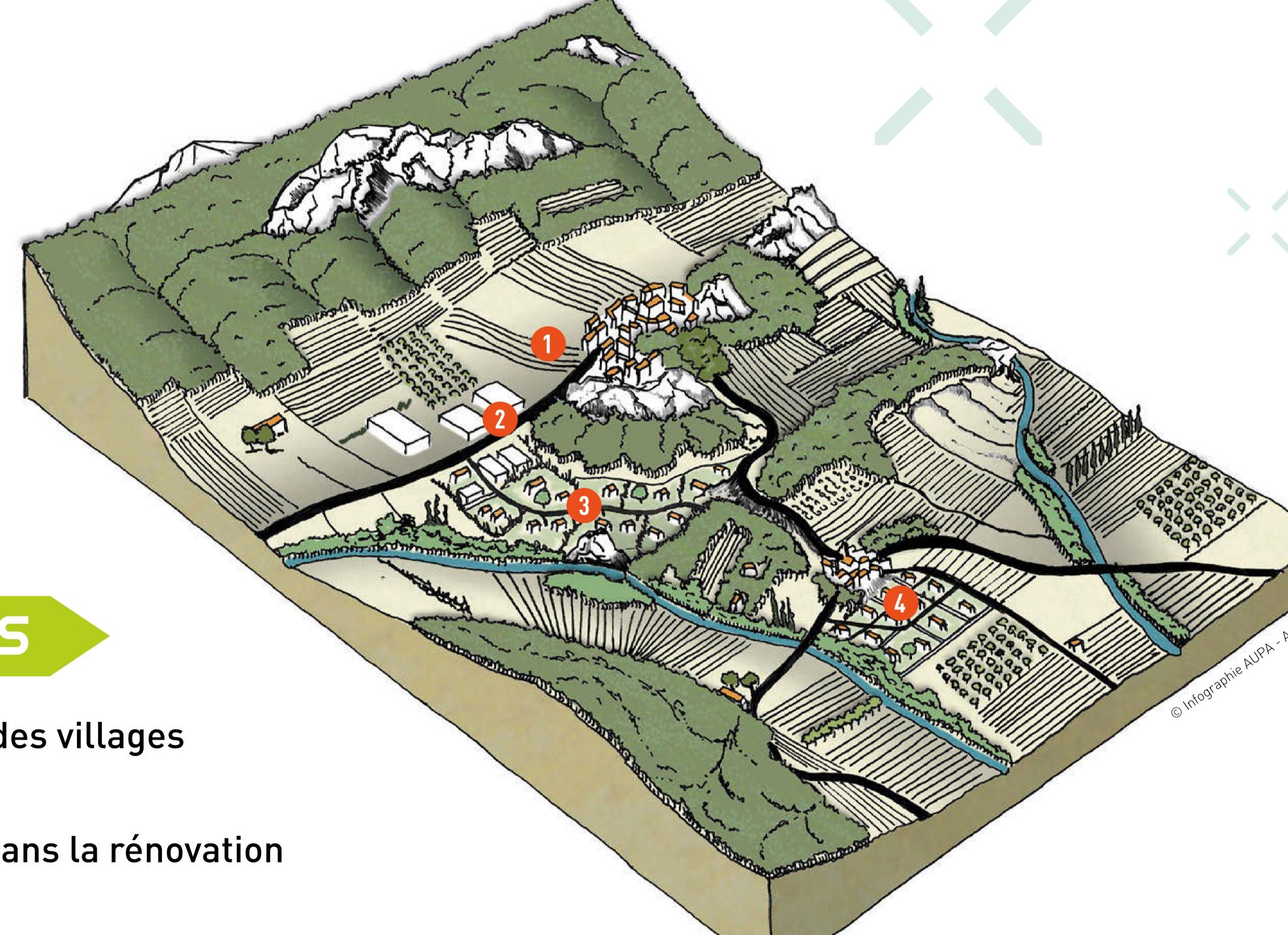






LECTURE PAYSAGÈRE

- Un élément fort de l'attractivité du territoire : un emblème du cadre de vie à la provençale, qui porte une valeur patrimoniale et une dimension historique.
- Une implantation en position dominante, émergeant sur une butte, un éperon ou un belvédère naturel et qui répond à des objectifs défensifs (*castrum* médiéval) : invasions, aléas naturels, risques sanitaires.
- Une orientation vers la vallée ou les voies de communication principales, avec exposition privilégiée au sud en l'absence de contrainte qui apporte ensoleillement et protection du mistral.
- Une silhouette bâtie qui crée l'horizon et constitue une focale pour le regard.
- Une structure originelle le plus souvent conservée : tissu urbain resserré autour d'une place forte telle qu'une église ou un château, rues étroites et sinueuses adaptées au relief.
- Un premier plan autrefois agricole et très ouvert, aujourd'hui peu qualitatif et qui brouille fréquemment la perception du village perché.
- Un développement urbain et économique récent qui fait écran, ferme et banalise le paysage.
- Un développement consommateur d'espace, sans réelle cohérence et harmonie d'ensemble.
- Un paysage qui se banalise, en gommant les spécificités historiques.



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Préserver les silhouettes bâties des villages et noyaux villageois perchés.
- Ménager tradition et modernité dans la rénovation et l'adaptation du bâti ancien.
- Conserver et restaurer lorsque cela est possible, les premiers plans ouverts.
- Mettre en valeur les points de vue sur les villages perchés, en particulier depuis les axes routiers fréquentés et les entrées de ville et de village.
- Valoriser le potentiel touristique des villages perchés et leur effet belvédère.





VELAUXPhoto © Agam / Aupa / AMP



CORNILLON-CONFOUX
Photo © Office du Tourisme de Corn



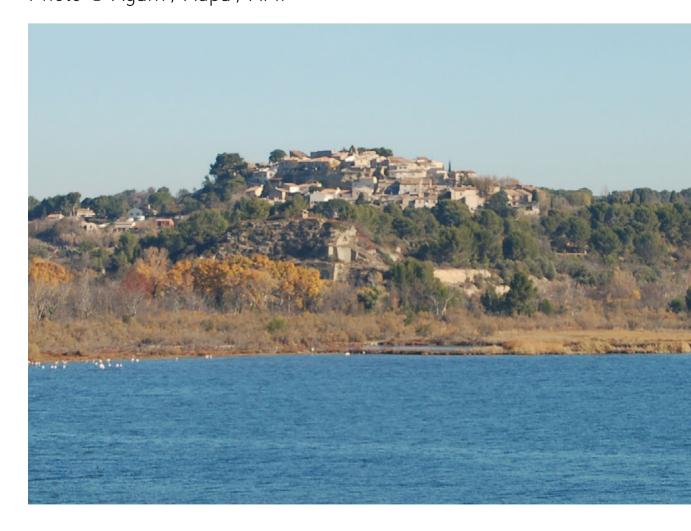
CADOLIVE Photo © Agam / Aupa / AM



ALLAUCHPhoto © Agam / Aupa / AMP



MiRAMAS-LE-ViEUX Photo © Agam / Aupa / AMP



FUVEAU Photo © Agam / Aupa / AMF



FOS-SUR-MER - L'HAUTURE Photo © Agam / Aupa / AMP







